

Réponse à une demande de permission de voirie

Décret no 2005-1676 du 27 décembre 2005 - Arrêté du 26 mars 2007 - Article R 20-47 du code des P.C.E.

N° de dossier : 1077524/CAN500381/2502620 /

Date : 28/05/2025

Contact : Hervé CHAMBON

Orange UI AURA (Auvergne Sud)

7 RUE RAYMOND CORTAT

15000 AURILLAC

Bénéficiaire (si différent du demandeur)

@

Réponse du gestionnaire de voirie instructeur

Conseil Départemental du Cantal - DRD Agence de Mauriac
AV RAYMOND CORTAT
15200 MAURIAC

Permission accordée : *oui*

Date et signature : (Nom et qualité)

Conformément à la proposition d'implantation du 28 mai 2025. A Mauriac le 2 juin 2025

(Et selon les dispositions en vigueur localement, par arrêté N° du)

F. BOUATIER

Niveau d'urgence

Raccordement client : Non

Localisation des Travaux

15700 ALLY - RD137.

Type des travaux	Evaluation en longueur et en nombre			Evaluation du patrimoine		
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose
Canalisation	m. de conduite	10		m. d'alvéole	20	
Câble Enterré	m. de conduite			m. de câble		
Artère aérienne sur potelet	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui EDF	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui F.T.	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Armoire de S.R.	unité			m ²		
Borne pavillonnaire	unité			m ²		
Cabine téléphonique	unité			m ²		
Poteau	unité					
Antenne > 12 m	unité			m ²		
Pylône > 12 m	unité			m ²		
Chambre souterraine	unité					
Câble de branchement	m. d'artère aérienne			m. d'artère		

Gestionnaire de voirie : 77856 Conseil Départemental du Cantal



PROPOSITION D'IMPLANTATION
CONSEIL DÉPARTEMENTAL / PAT / DM
SERVICE GESTION DU TERRITOIRE MAURIAC
RD n° 137

N° de dossier : 2025 – 18 Permission de voirie

Demande de: ORANGE – dossier n° 107524

Objet de la demande: Pose de 2 PVC D60

Communes : Ally Lieu-dit : Tarrieu

Le 28 mai 2025, je soussigné

Monsieur Fabrice Bouscatier représentant l'agence Départementale

Je me suis transporté sur les lieux afin d'établir la présente proposition d'implantation conformément au tableau ci après et aux plans joints

Signatures

Le représentant de ORANGE

Hervé Chambon

Le Coordonnateur territorial de Mauriac

M Fabrice BOUSCATIER

N° RD	Catégories et niveaux RD Cat.1 niv 1 Cat.1 niv 2a Cat.1 niv. 2b Cat. 2 Cat 3	Côté de la route D ou G suivant le sens des PR TV traversée TV	Technique * TT, TE, FD, F, SA	LONGUEUR SOUS DOMAINE PUBLIC				N° du schéma type applicable (schémas annexés à la PI) observations diverses	
				Sous chaussée	Sous accotement	Au-delà de L	Sous fossé		Sous trottoir
137	PR 4+600	TV	TT	11				Schéma 9 avec finition par 6cm de grave emulsion	

AVERTISSEMENT : Le CD15 prévoit la réalisation d'un enduit 2^{ème} quinzaine de juin.

La tranchée sera impérativement réalisée avant le revêtement. Elle sera refermée par une Grave Emulsion jusqu'au niveau de l'ancienne chaussée.

L'enduit de fermeture ne sera pas nécessaire, cela risquerait de surcharger en colle et d'engendrer du ressuage.

Un contrôle de compactage sera effectué par le laboratoire routier départemental. Le pétitionnaire devra impérativement l'informer de la réalisation de la tranchée. (Laurent bonnet 06.80.33.70.11 ou Christophe Roudeix 07.85.96.47.50)

* Techniques:

- SA= Support Aérien
- TT= Tranchée Traditionnelle
- TE= Tranchée Etroite
- FD= Forage Dirigé
- F= Fonçage

Schéma n°9 sous chaussée RD catégorie 1 niveau 2b, cat.2 et cat.3 pour tranchée "isolée" et "longitudinale"

